

le 21 janvier, pour le service public : lutter plus pour gagner plus

Le gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics. Le président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans le Fonction publique d'Etat depuis 2001.

En archéologie, depuis l'annonce en 2007 de la révision générale des politiques publiques (RGPP), les mesures du gouvernement font l'objet d'un rejet franc et massif des personnels de l'Inrap. Les personnels sont abreuvés du catéchisme RGPP « *faire mieux avec moins* » ; la logique comptable, devenue dominante, permet à l'idéologie ultra-libérale de désengagement durable de l'Etat d'avancer masquée.

Déplacements et missions : ces deux questions cruciales pour les personnels font l'objet d'une attention particulière car elles sont au coeur de la politique de restriction des moyens qui s'inspire de la RGPP et qui frappe les établissements publics. L'Inrap n'y coupe pas.

Les directions interrégionales appliquent de manière restrictive la notion d'intérêt du service en la limitant à une notion kilométrique. Or l'instruction précise bien que l'amélioration des conditions de travail doit être garantie par la dite instruction. Rien de tel, bien au contraire.

Non seulement, les personnels constatent une baisse de leur prise en charge de leurs déplacements qui peut aller jusqu'à 200 euros par mois, voire plus, mais aussi une augmentation de leurs temps de déplacements multipliés par trois ou quatre par rapport à l'ancien dispositif. Manifestement le risque routier n'a pas été pris en considération ! Pire est la perpétuelle défiance que certaines administrations interrégionales développent vis-à-vis des personnels remettant en cause, à titre d'exemple mais c'est tout un symbole, le kilomètre déclaré par l'agent.

Pour l'intersyndicale CGT SUD FSU, il est possible de pendre en considération les spécificités de l'archéologie préventive et d'y trouver des solutions qui garantissent aux personnels à la fois une meilleure prise en charge de leurs déplacements et missions mais aussi protection de leur santé.

Délocaliser le siège de l'Inrap : « *le-mètre-carré-de-bureau-est-moins-chère-à-Reims-qu'à-Paris* » est devenu l'essence même de toutes délocalisations. La logique comptable, combinée à une politique farfelue de compensation d'emplois relative à la nouvelle carte militaire, aboutirait ainsi à isoler de manière extrêmement préjudiciable l'Institut dans un environnement complètement étranger à l'interdisciplinarité scientifique, facteur pourtant essentiel au développement de l'archéologie.

Les Conseils d'administration et scientifique se sont exprimés contre cette mesure encore dernièrement. En outre, les personnels voient dans cette mesure, stupide par ailleurs, une volonté du gouvernement de casser leur outil de travail, leur carrière mais plus encore, leur emploi. A juste titre.

Même les ministres de tutelle se calfeutrent derrière la confortable « *solidarité gouvernementale* » pour avoir à éviter de mettre le nez dans ce qui pourrait être un désastre pour un service public tout jeune et indispensable aux questionnements actuels, tant scientifiques que sociétales, et qui rend un service (public) dont plus personne parmi ses usagers ne conteste aujourd'hui l'existence et l'utilité.

Face à cette décision, l'intersyndicale maintient la revendication du maintien du siège à Paris.

En outre la question déterminante posée par la politique gouvernementale est bien celle de l'existence même des politiques publiques, du rôle de l'Etat, de ses missions et de ses emplois.

Que dire du financement du service public de l'archéologie, à commencer par l'Inrap. La RAP depuis 2006 n'arrive pas à dépasser 65 millions d'euros et il y a fort à parier, avec la crise et la baisse de l'indice du coût de la construction, que ce sera pareil en 2009 et 2010. Néanmoins, cela semble bouger un peu puisque le ministre a demandé à l'inspection des Finances de s'emparer du dossier pour « réviser » la question.

Mais réviser pour réviser n'a pas de sens même si c'est très à la mode. Si les objectifs politiques ne sont pas au rendez vous de cette réforme, à savoir assurer la qualité des missions de détection, de recherche et de valorisation et ainsi la continuité du service public, ce sera encore une réforme pour casser. La vigilance s'impose donc.

L'archéologie préventive a fondamentalement renouvelé notre compréhension des territoires et des sociétés du passé. Pourtant, malgré ces progrès scientifiques, malgré les attentes du public, l'avenir de l'archéologie préventive n'est toujours pas assuré. **La mise en concurrence de l'archéologie** a morcelé la recherche et ne permet déjà plus de mener des études cohérentes sur des entités territoriales et sur des périodes chronologiques.

Les raisons froides du marché aboutissent à une dissociation extrême du dispositif de l'archéologie préventive et de sa chaîne opératoire alors que ceux-ci se nourrissent de collaborations et de coopérations interdisciplinaires. La mise en concurrence asphyxie la libre circulation de la connaissance, interdit toute forme de collaborations.

La « modernisation des recrutements », mesure RGPP de juin 2008, a abouti à la création du contrat d'activité. L'ultra précarité est la mauvaise réponse du gouvernement aux problèmes de plafond d'emploi crée par lui-même.

Seule la stabilité, sous toute ses formes, peut permettre aux personnels d'accomplir aux mieux leurs missions.

Depuis 2007, pas moins de 200 ETP, soient environ 350 à 400 agents, sont pourvus par du contrat à durée déterminée. Il devient donc urgent de les stabiliser.

En 2010, ce sont pas loin de 25 % des personnels en réalité qui seront précaires avec l'introduction du contrat d'activité.

Etre CDI est un droit, offrir des perspectives d'avenir professionnel est une nécessité, mais c'est aussi une obligation de ce gouvernement.

Personne au ministère de s'est risqué à expliquer aux personnels en quoi ces mesures, qui ont pour objectif de faire mieux avec moins, vont être bienfaitrice au service public de l'archéologie, à ses missions et à ses personnels.

**Tout ceci n'est pas une fatalité,
seul la mobilisation des personnels les fera reculer.**

L'intersyndicale CGT SUD FSU appelle tous les personnels à se réunir en assemblées générales dès la semaine prochaine.

Elle appelle aussi les personnels à participer aux manifestations dans toutes les régions pour défendre la Fonction publique, ses services, ses missions, ses emplois et ses salaires.

**Tous ensemble dans l'action
et la grève le 21 janvier**